

difficile de les distinguer. Les drapeaux du Venezuela, de l'Équateur et de la Colombie sont très ressemblants; ce sont des copies du drapeau original de Bolivar qui a libéré les esclaves de l'Amérique du Sud.

Je voudrais donc rappeler au député de Drummond-Arthabaska (M. Boulanger) que le choix d'un drapeau ne peut être laissé au hasard. C'est peut-être ce qui s'est fait dans le premier comité, en 1946. Cela épargnerait peut-être du temps mais le choix d'un drapeau est déterminé par l'évolution et exige beaucoup de réflexion et de temps.

Je sais qu'un grand nombre de Canadiens s'intéressent à un drapeau national distinctif. La question m'intéresse aussi. Pour ce qui est de la confusion des troupes, qui est censée s'être produite pendant la seconde guerre mondiale, puis-je dire que je ne me souviens pas d'être allé à la bataille une seule fois alors que l'Union Jack flottait sur nos éclaireurs ou nos tireurs d'élite ou à l'avant-garde de notre bataillon. On ne faisait pas cela. La seule fois que nous nous sommes servis d'un drapeau, nous étions en paix; cela n'a donc aucune importance. La confusion me semble régner simplement dans l'esprit de l'honorable député de Drummond-Arthabaska.

Je réitère ici que tout modèle devrait être purement canadien. Je ne crois pas qu'il doive être moitié français, moitié anglais, avec, au centre, une sorte de macédoine. Il nous faut, je pense, recourir aux services de spécialistes et nous concentrer sur le sujet quelque temps. Je n'aime pas l'idée d'un concours comme celui qui a précédé l'établissement du comité en 1946 et à l'occasion duquel chacun a envoyé son modèle. C'est alors par un procédé d'élimination qu'on trouve le gagnant. Je crois que c'est mauvais. Je crois que les héraldistes et ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale devraient avoir l'occasion de soumettre un modèle nouveau et distinctif, après quoi la Chambre des communes devrait peut-être prendre une décision.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, je ne veux dire que quelques mots là-dessus. On ne peut nier que la question d'un drapeau canadien distinctif soulève un grand intérêt chez les Canadiens. Je peux ajouter que les idées sont nombreuses aussi sur ce que devrait être ce drapeau. Il ne se passe guère de semaine que je ne reçoive de lettre à ce sujet et des dessins. En gros, tous ces dessins sont différents. Tous ces gens sont sincères et chacun semble avoir une bonne, une essentielle raison de présenter son propre modèle.

A mon avis, le comité qui s'est réuni en 1946, je crois, a cherché à étudier sérieusement la question. Même si je n'étais pas ici

alors, j'ai lu des parties de son rapport et, au fond, j'ai pensé que le comité avait présenté un assez bon modèle, appuyé sur de très bonnes raisons. Toutefois, pour certaines raisons politiques, si je comprends bien, toute l'affaire a été abandonnée. On me dit que le rapport en question n'a même jamais été soumis à la Chambre des communes. Nous n'aurions peut-être pas ce problème à envisager maintenant, s'il l'avait été.

Nous devons nous rendre compte que dans l'esprit de tout un chacun tradition et histoire suscitent de profonds remous quand il est question d'un drapeau canadien distinctif. Je sais que ceux qui désirent que la fleur-de-lis soit sur le drapeau, ont de bonnes raisons pour le vouloir. Ceux qui désirent certaines couleurs ont de bonnes raisons pour les vouloir. Ceux qui désirent l'Union Jack ont d'excellentes raisons pour justifier leur point de vue, telles que la tradition et l'histoire. A cause de toutes ces réactions, je crois que bien que des mesures allant dans le sens proposé seraient bien accueillies par la majorité des Canadiens, mais il n'y a pas eu suffisamment d'unité de pensée pour qu'on dispose une base raisonnable et logique qui permette d'établir le modèle d'un drapeau. Je crois que la preuve de cet état de choses est fournie par la réponse d'un des ministres à une question posée l'autre jour lorsqu'il a affirmé qu'il y avait entre 1,300 et 1,400 projets déjà classés.

Nous sommes d'accord en principe avec ce qui nous est proposé en ce moment, monsieur l'Orateur; notre organisme a voté des résolutions tant à l'échelle nationale que provinciale en faveur d'un drapeau réellement canadien, et nous croyons que l'honorable député a apporté quelque chose de neuf en attirant à nouveau l'attention sur ce sujet. Je suis certain qu'à la suite de son intervention l'intérêt que soulève cette question augmentera. Je ne puis que m'associer au préopinant et déclarer qu'il serait beaucoup mieux d'attendre encore un peu car ainsi la discussion future portera sur une pensée, un sentiment et une tradition renforcés. Ce délai nous permettra d'imaginer un drapeau dont le motif ne viendra pas d'un concours ou d'une compétition mais de l'idée de la majorité des Canadiens qui pensent. Ce délai nous permettra d'imaginer un drapeau propre à flotter au-dessus des hommes et des femmes du pays en temps de paix et en temps de guerre, un drapeau qui représente quelque chose pour la population constituant notre pays. Nous appuyons cette motion en principe et estimons que le député a bien fait de la présenter. Nous croyons qu'avec le temps, la question sera résolue à la satisfaction de tout le monde.